



Confédération Générale
du travail **FORCE OUVRIÈRE**

**Élections à la
Commission Administrative
Paritaire Départementale
De HAUTE LOIRE**

Scrutin du 1^{er} au 8 décembre 2022

Professeur des écoles

ULIS

AESH

Rased

Pour FO

L'urgence, c'est :

SEGPA

TR

**La défense des retraites et
l'augmentation des salaires**

EREA

IME-IMPRO

L'indépendance, c'est :

**La Défense de l'Ecole Publique
Républicaine et laïque
et des statuts**

Conseiller
pédagogique

ASH
Maternelles

VOTEZ FO

Liste conduite par Nathalie CHOVET
et Olivier ROCHETTE

Liste présentée par le SNUDI FO 43

Défendons nos salaires !

FO exige l'**augmentation des salaires** pour tous, sans contrepartie :

Augmentation de la valeur du point d'indice pour tous pour *compenser la baisse de pouvoir d'achat depuis 2000*

Défendons nos retraites

FO refuse tout report de l'âge de départ en retraite, tout allongement de la durée de cotisation. **FO exige le maintien du code des pensions** qui garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois !

Inclusion scolaire systématique : un constat alarmant !

La défense du **droit** de chaque enfant à un **enseignement adapté**. **Contre l'inclusion scolaire systématique**.

Ouverture de places à hauteur des besoins dans les IME...

Abandon des PIAL qui diminuent les heures d'accompagnement dues aux élèves.

Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH

Pour la défense de notre statut

FO est contre ce management digne d'entreprise privée dans les écoles : **contre la loi Rilhac**, les **évaluations d'écoles**, les accompagnements **PPCR**, les **expérimentations** comme à Marseille, la **territorialisation de l'école**...

FO défend le statut des personnels en poste et la titularisation des personnels contractuels.

Pour le respect de nos droits en matière de mutations, de promotions et de temps partiels

Abrogation de la loi de la transformation publique : retour à des CAPD qui contrôlent les barèmes, les mutations, les demandes de formation...

Contre la mise en place d'un barème arbitraire : prise en compte de l'Ancienneté des générales de Service et pondération des éléments de fermeture... pas de 100 points !

Contre la multiplication de postes à profil et de réservations de postes et pour la création de postes

FO revendique le respect du droit aux temps partiels et des réponses pour les personnels avant le mouvement.

FO exige plus de transparence et d'équité pour l'attribution des congés de formation pour les demandes d'utilisation de compte personnel de formation.

Des élus du personnel compétents

FO continue d'agir pour faire respecter plus d'équité dans les barèmes du mouvement, s'oppose aux vœux dits balayettes. **FO** défend les collègues et les accompagne.

FO défend tous les dossiers de recours PPCR, demande de congés de formation et accompagne les collègues.

FO a défendu et souvent gagné les dossiers de temps partiels et d'allègements de service.

FO a gagné sur l'attribution du congé de formation lors de la dernière CAPD de recours.

FO c'est aussi

Des **demandes de créations de postes**

Le **maintien de toutes les écoles** avec un **directeur PE mieux rémunéré** mais pas supérieur hiérarchique.

Une **opposition aux fusions d'écoles** et des **mobilisations contre des fusions d'écoles et la casse de l'école publique**.

L'accompagnement des collègues face à l'administration sur chaque dossier.

Abandon de la loi Rilhac